

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2020

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier relatif au secteur de l'animation dans une collectivité territoriale.

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

SPÉCIALITÉ : ANIMATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 36 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Attaché territorial, vous êtes directeur de la Petite enfance et de l'Éducation de la commune d'Admiville (30 000 habitants et 950 agents).

La nouvelle municipalité est particulièrement engagée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et souhaite que l'ensemble des services se mobilise à ce sujet.

Dans cette perspective, la Directrice générale des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des éléments du dossier, une note sur l'action des communes en faveur de l'égalité filles / garçons.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Chiffres clés - Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » (extraits) - *Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* - 2019 - 4 pages
- Document 2 :** « Égalité filles-garçons dès le plus jeune âge : un enjeu des politiques petite enfance » (extrait) - Bénédicte Fiquet - *Centre Hubertine Auclert* - 12 mai 2014 - 2 pages
- Document 3 :** « De l'intérêt de la prise en compte du genre en éducation » (extrait) - Annette Jarlégan - *Recherches & éducations* - 2 décembre 2009 - 1 page
- Document 4 :** « Guide à destination des animateurs/animatrices et éducateurs/éducatrices sportifs - Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle - Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles - Les clés pour mieux agir » (extrait) - *Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Ministère des Sports* - avril 2019 - 2 pages
- Document 5 :** « SOS : nos marmots souffrent d'une éducation genrée » - *influencia.net* - 6 mars 2020 - 2 pages
- Document 6 :** « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. Les concepts en jeu » (extrait) - *Réseau Canopée* - consulté en juin 2020 - 4 pages
- Document 7 :** « Le projet éducatif territorial 2018-2021 » (extraits) - *Ville de Metz* - juillet 2018 - 4 pages
- Document 8 :** « Agir pour l'égalité entre les filles et les garçons - Guide à destination des professionnel-le-s de l'animation » (extrait) - *Les Francas* - octobre 2017 - 2 pages
- Document 9 :** « Dans les cours de récréation, les filles sont invisibilisées » - Cécile Bouanchaud - *Le Monde* - 17 septembre 2018 - 2 pages

- Document 10 :** « Agir dès la crèche contre les stéréotypes de genre » - Michèle Foin - *laGazette.fr* - 4 avril 2013 - 2 pages
- Document 11 :** « Plan d'actions égalité femmes-hommes 2017-2020. Courbevoie s'engage » (extraits) - *Ville de Courbevoie* - 9 décembre 2019 - 5 pages
- Document 12 :** « Égalité filles-garçons : comment ces parents déconstruisent les stéréotypes" - Emilie Tøn - *L'Express.fr* - 17 février 2018 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Éditorial



Marlène SCHIAPPA
Secrétaire d'État auprès du Premier ministre
en charge de l'Égalité
entre les femmes et les hommes

Le Président de la République a choisi de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause nationale de son quinquennat, envoyant ainsi un message fort à l'ensemble de la société.

Cet enjeu majeur du XXI^e siècle nous concerne tous. Grâce à l'engagement du Gouvernement, la France a avancé, à la fois en faveur de l'emploi et l'entrepreneuriat féminin, de la parité en politique ou encore de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Elle a ainsi été désignée championne du monde de l'égalité par la Banque mondiale, soulignant les avancées législatives majeures menées dans notre pays, et se positionne parmi les pays les plus égalitaires.

Mais cela n'est pas suffisant. En 2019, les femmes sont encore moins bien payées, discriminées, harcelées dans la rue, victimes de violences, freinées dans leur accès aux responsabilités tant dans la sphère publique que privée.

Il nous faut désormais passer de cette égalité formelle dans la loi à une égalité réelle pour toutes les femmes. À l'école, au travail, dans les services publics, dans les transports, dans les médias, dans les rues, dans nos loisirs, sur Internet... et partout où la vie des femmes doit changer : nous agissons.

Pour répondre à cette ambition et agir au plus près de vos besoins, nous vous consultons régulièrement. Dans le cadre de la présidence française du G7, dont l'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité, nous lançons la consultation #MaLoiPourLesFemmes afin que chacun puisse prendre part au bouquet législatif proposé par le Conseil consultatif à l'égalité. Les meilleures lois seront implantées !

Je vous invite donc à vous saisir de ce combat culturel en faveur de l'égalité réelle, dont chacune et chacun peut être un acteur au quotidien. Ensemble, faisons changer ces chiffres et améliorons la vie de toutes les femmes !

Marlène SCHIAPPA
(...)

1. CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Sexisme

1.1 Un sexisme omniprésent...

Part des femmes ayant été témoin de discriminations du fait de leur sexe



Source : DREES, Baromètre 2017.

1.2 ... dans la sphère professionnelle...

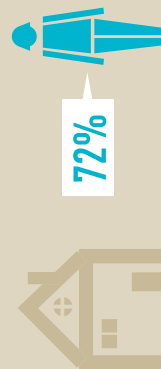
Part des femmes auxquelles on a déjà demandé, au cours d'un entretien d'embauche, si elles comptaient avoir des enfants bientôt



Source : Ifop, enquête pour la Fondation Jean Jaurès, octobre 2017.

1.3 ... comme dans la sphère privée...

Part des tâches domestiques réalisées par les femmes



Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010.

1.4 ... et dans la vie quotidienne.

Les femmes sont 10 fois plus exposées que les hommes aux injures à caractère sexiste



Source : ONDRP, Grand angle n°47, mars 2018.

Éducation

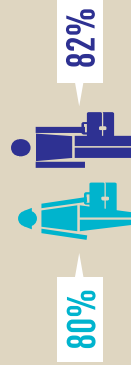
1.5 Les femmes plus diplômées

Part des diplômés de 25 à 34 ans selon le sexe, dans l'Union européenne



Source : Eurostat, Traitement MESRI - SIES, 2017.

Part des diplômés de licence et plus ayant un emploi



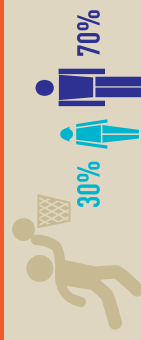
Source : Eurostat, Traitement MESRI - SIES, 2017.

1.6 Des filières très sexuées

Université lettres, sciences humaines



Université sciences STAPS

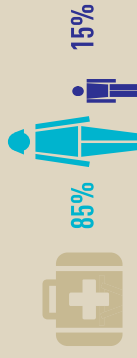


Sciences fondamentales et applications

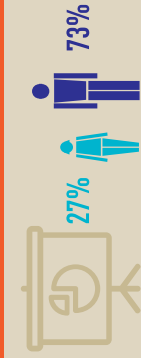


Champ : France entière.
Source : MENESR - SIES, 2017.

Formations paramédicales et sociales



Formations d'ingénieurs



Part des femmes travaillant dans le secteur numérique

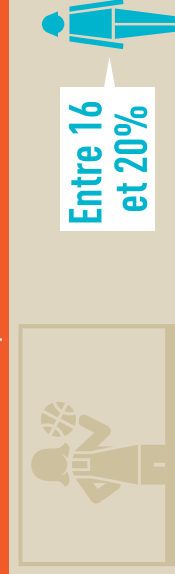


1. CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Médias

1.7 Le sport féminin peu visible

Part consacrée à la retransmission du sport féminin à la télévision



Source : CSA, « Rapport sur la diffusion de la pratique féminine sportive à la télévision », septembre 2017.

1.8 Peu de femmes expertes représentées

Part des femmes parmi les experts, à la télévision et à la radio



Source : CSA, « La représentation des femmes à la télévision et à la radio - Exercice 2017 », mars 2018.

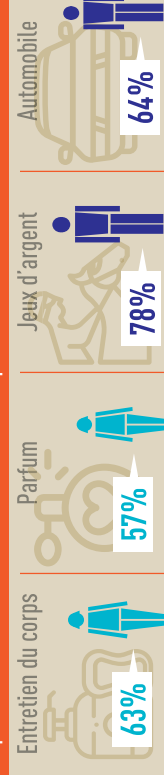
1.9 Les publicités véhiculent des représentations stéréotypées dès l'enfance

Part des jouets non mixtes dans les catalogues de jouets



Source : Étude « Stéréotypes et jouets pour enfant : les catalogues de Noël », Trezego, 2014.

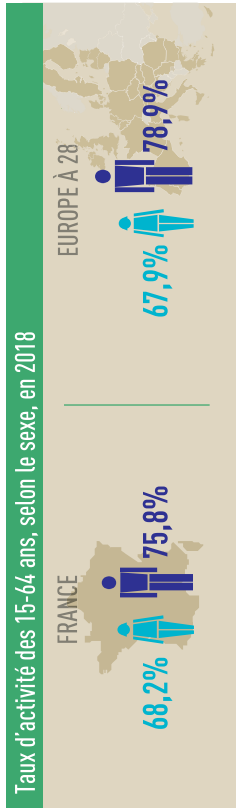
Répartition des femmes et des hommes dans les publicités



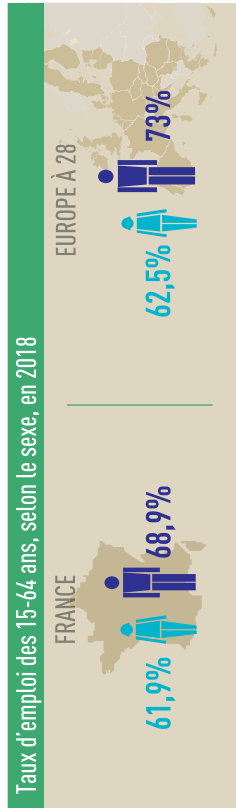
Source : Étude CSA, « Représentation des femmes dans les publicités télévisées », 2017.

Emploi

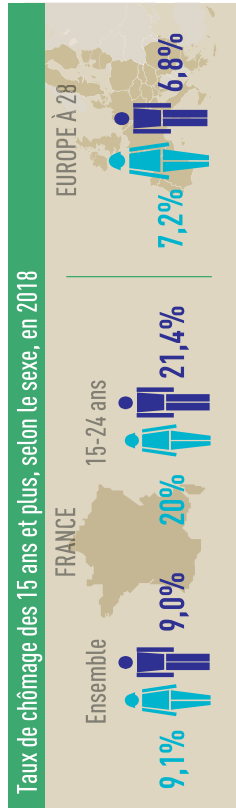
2.1 Les Françaises de plus en plus actives en France et en Europe



Champ : population des 15-64 ans, France entière hors Mayotte.
Source : Eurostat et Insee.

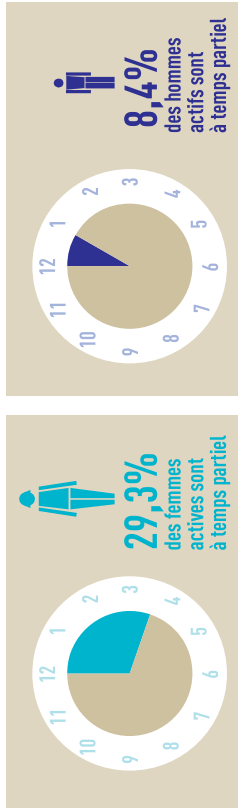


Champ : population des 15-64 ans, France entière hors Mayotte.
Source : Eurostat et Insee.



Champ : personnes actives de 15 ans et plus, France entière hors Mayotte.
Source : Eurostat et Insee.

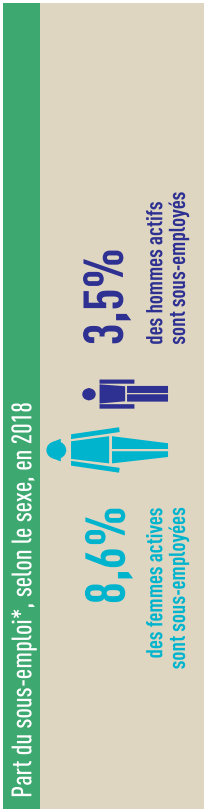
2.2 Près d'un tiers des femmes travaille à temps partiel en 2018



Champ : personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus, France entière hors Mayotte.
Source : Insee, enquête Emploi.

Inégalités

2.3 Des femmes plus souvent en temps partiel subi



Champ : personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus, France hors Mayotte.
Source : Insee, enquête Emploi.

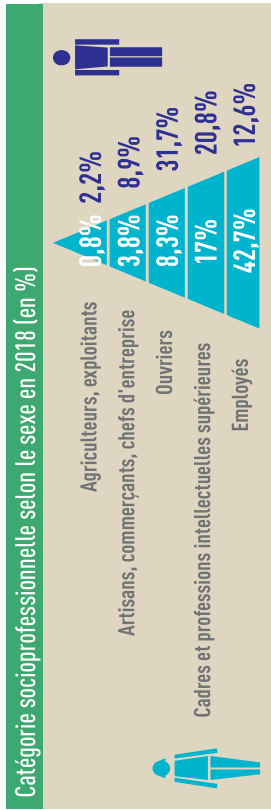
* Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées travaillant à temps partiel et souhaitant travailler d'avantage, ou travaillant à temps partiel ou complet, mais qui ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel.

2.4 Une discrimination à poste et compétences égales



Source : Insee, DADS (fichier semi-définitif).

2.5 Plus d'employées que de cadres



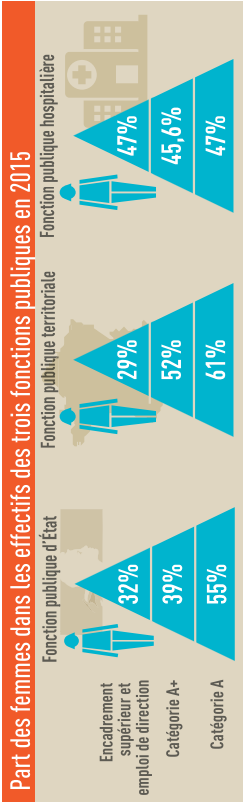
Champ : personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus, France entière hors Mayotte.
Source : Insee, enquête Emploi.

2.6 Des pères qui prennent un congé paternité, mais pas de congé parental



Source : Drees, mars 2016.

4.1 Les femmes sous représentées dans les emplois de direction...



4.2 ... et majoritaires dans les classes préparatoires intégrées (CPI*)...



* Les CPI ont pour objet d'aider des étudiants ou des demandeurs d'emploi, de condition modeste, à préparer les concours externes et 3^e concours de la fonction publique en leur apportant un soutien pédagogique renforcé, un appui financier et la compétence d'un tuteur.
Champ : Les données portent sur 25 CPI.
Source : DGAFF, 2017.

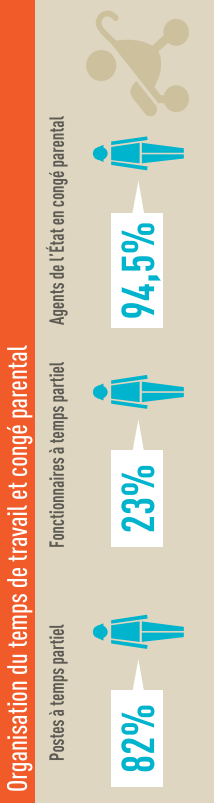
4.3 ... mais minoritaires dans les grandes écoles...



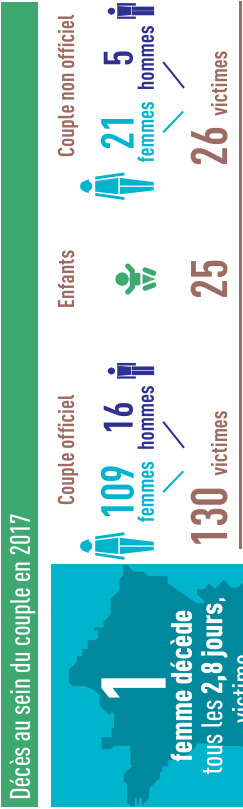
4.4 ... et moins bien rémunérées.



4.5 Le travail des femmes davantage impacté par la vie personnelle

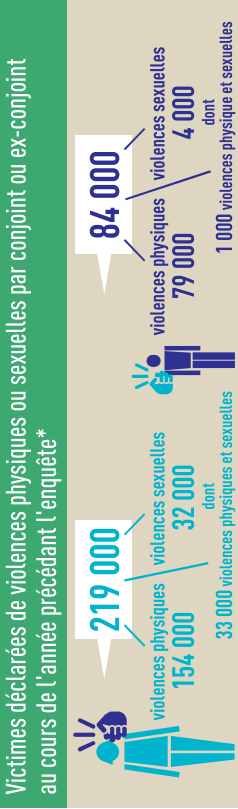


5.1 Des violences omniprésentes...



Source : Délégation aux victimes, Direction générale de la police nationale – Traitement ONDRP –, 2010 à 2017.

5.2 ... au sein du couple...



* Conjoint cohabitant ou ex-conjoint à la date de l'enquête.
Champ : personnes âgées de 18 à 75 ans, vivant en ménages ordinaires, France métropolitaine
Source : INSEE-ONDRP-SSMSI, Enquête Cadre de vie et sécurité, 2012-2018.

5.3 ... dans l'espace public...



Source : enquête Ifop pour le Défenseur des droits, 2015.

5.4 ... dans les études.



Source : enquête Virage 2015 exploitation du SSMSI 2018.

DOCUMENT 2

COLLOQUE PARIS, LE 12 MAI 2014

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE : UN ENJEU DES POLITIQUES PETITE ENFANCE

Présentation du projet de formation et d'accompagnement des professionnel-le-s de la petite enfance, pour intégrer le genre dans les pratiques professionnelles, Ville d'Aubervilliers

Bénédicte FIQUET
Association Adéquations

Je voudrais en premier lieu vous présenter l'association Adéquations. L'objectif d'Adéquations est de favoriser la prise en compte globale de tous les piliers du développement humain durable - social et droits humains, environnement économie, et culture - en y intégrant une approche transversale de l'égalité entre les femmes et les hommes. Adéquations œuvre dans le domaine de l'éducation non-sexiste depuis 2009, par des formations, la production d'outils et d'expertise et l'accompagnement de projets.

Je remercie la mairie d'Aubervilliers de nous avoir offert l'opportunité de travailler dans un confort considérable, à travers l'accompagnement, d'abord d'une équipe, et à présent d'une deuxième, sur plus de six mois. Je voudrais signaler qu'Adéquations a coopéré sur ce projet avec Marie-Françoise Bellamy, ancienne directrice de la crèche Bourdarias de Saint-Ouen, une des crèches pionnières sur la question de l'intégration du genre dans les pratiques des professionnel-le-s de la petite enfance. Marie-Françoise Bellamy intervient ponctuellement dans

quelques séances de la formation.

Dans un premier temps, nous avons procédé à la sensibilisation de toutes les directrices de crèches de la municipalité durant trois séances, puis nous avons poursuivi avec l'accompagnement dans la durée de l'équipe de professionnel-le-s sur six mois. Pour l'équipe nous avons commencé par une journée entière consacrée à l'assimilation des enjeux, puis enchaîné sur cinq demi-journées où nous alternons séances de formation et séance d'observation sur site, durant lesquelles les participant-e-s mènent une réflexion collective sur les stéréotypes et leur impact, leurs pratiques professionnelles etc. Deux rencontres avec les parents sont également organisées, une première en amont pour présenter le projet de formation, et une seconde à l'issue, pour dresser un bilan avec eux. Une soirée de restitution avec la mairie est prévue en fin d'accompagnement.

Les droits, tels qu'énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, constituent pour Adéquations le point d'entrée dans la question de l'éducation non-sexiste. Cela permet de montrer aux professionnel-le-s que cette problématique relève directement de leur mission et de leur cœur de métier. Il faut d'ailleurs noter que la définition de l'éducation non-sexiste est celle donnée par la Convention, à savoir une éducation visant à développer l'épanouissement de la personnalité de l'enfant dans toute la mesure de ses aptitudes et potentialités. Au-delà de cet objectif d'éducation, la Convention aborde également les sujets de l'autorité parentale et de la responsabilité parentale partagée, de l'accès aux loisirs, aux médias et aux supports éducatifs. Elle permet surtout de combiner l'approche de genre avec celle fondée sur l'universalité des droits. En effet, les professionnel-le-s peuvent parfois considérer, en toute bonne foi, que le droit à l'égalité filles-garçons diffère selon les cultures, etc.

Nous avons adopté également l'approche de l'éducation populaire, pour permettre aux personnes concernées de se rendre compte par elles-mêmes des dysfonctionnements sexistes, sur la base de leur propre expérience, mais également des éléments que nous leur apportons pour stimuler la réflexion. L'apport théorique indispensable intervient dans un second temps, pour étayer leurs propres observations et réflexions. À cet effet, nous nous appuyons dans une grande mesure sur les recherches de la neurobiologiste Catherine Vidal, qui met en avant la plasticité du cerveau, et montre qu'un enfant naît avec seulement 10 % de ses synapses, et que les autres 90 % restent à construire. Cette démarche nous permet d'étudier avec les professionnel-le-s l'impact des stéréotypes ou des pratiques sexistes sur le développement de la personnalité des enfants.

Je prendrais pour exemple la poupée donnée aux petites filles, qui certes les invite très jeunes à se projeter dans un rôle maternel, mais qui en tant que jeux d'imitation, contrairement aux jeux d'action ou d'invention proposés aux garçons, développe la maîtrise du langage. Et si au niveau de l'entrée au CP, on constate que les petites filles ont en moyenne une meilleure maîtrise du langage que les garçons, c'est vraisemblablement en partie lié à ces jeux d'imitation. Notre travail consiste ainsi à mon-

trer comment l'assignation à un genre empêche l'enfant de développer telle ou telle capacité.

Nous procédons dans un premier temps à partir de jeux de rôles, de photo-langage, de projections de films et d'analyses de situations. Je signale à ce propos, dans la bibliographie mise à votre disposition, le guide « La poupée de Timothée et le camion de Lison », outil très riche d'autoformation pour les équipes, les formatrices et les formateurs. Nous utilisons aussi le reportage tourné à la crèche Bourdarias (reportage de France 3 IdF).

Nous en venons ensuite rapidement à l'environnement même de la crèche concernée, dans le cadre des séances sur site. Nous observons avec les professionnel-le-s leur bibliothèque, leurs jouets, l'aménagement de l'espace, etc. Ainsi, nous nous interrogeons sur un aménagement de l'espace fluide favorisant le fait que les enfants s'emparent de tous les jeux sans considération de genre. Ce qui est plus compliqué avec un aménagement très segmenté – coin poupée d'un côté, coin garage de l'autre – en particulier pour celles et ceux qui se conforment déjà aux assignations de genre. Notre propos consiste à amener les professionnel-le-s à repérer les structures de genre, autrement dit à se demander lorsqu'elles interagissent avec les enfants ou lorsqu'ils-elles interagissent avec les enfants ou les voient interagir entre eux, si ces interactions sont le fruit ou non de stéréotypes et de pratiques sexistes.

Le but étant que suite à ces observations, elles se posent la question de savoir comment rééquilibrer la situation par rapport à l'environnement sexiste dominant. Les enfants, par exemple intègrent très tôt le fait d'être « légitime » ou non à utiliser tel ou tel jouet. Pour les petites filles, il est « légitime » de jouer à la poupée et pour les petits garçons de jouer aux petites voitures. En cas de conflit autour d'un jouet considéré comme sexué, il est important que la ou le professionnel-le ne cherche pas seulement à désamorcer le conflit, mais aussi à déconstruire le stéréotype qui alimente le conflit en disant si un petit garçon arrache une petite voiture des mains d'une petite fille, quelque chose du genre : « Les filles aussi ont droit de jouer à la voiture, d'ailleurs tu vois bien dans la rue, il y a plein de dames qui conduisent des voitures ».

Repérer les structures de genre aide également à soutenir un enfant dans un comportement qui n'est généralement pas encouragé. Il est clair que la plupart des professionnel-le-s laissent les enfants jouer librement. Mais dire par exemple à un petit garçon qui joue à la poupée « C'est bien, si tu es papa un jour, tu feras un bon papa, ou peut-être que toi aussi tu travailleras dans une crèche comme nous etc. » c'est l'encourager. Car on le sait, que ce soit à la crèche ou dans la famille, le très jeune enfant développe avant tout ce qui suscite l'intérêt de l'adulte.

Nous avons proposé aux professionnel-le-s des observations filmiques pour les aider à repérer ces structures de genre, à l'aide de grilles produites avec elles. Ces observations, extrêmement riches, ont notamment fait apparaître que la mixité dans la petite enfance s'articule à un certain nombre de règles, celles de l'exclusion ou de la légitimité. Le travail sur ces questions renvoie bien

sûr au propre vécu des personnels. À cet égard, la présence de Marie-Françoise Bellamy, en tant qu'ancienne professionnelle, les rassure considérablement et les aide à s'identifier à une démarche.

Notre expérience avec ces deux crèches nous a amené à constater que chaque équipe tire un fil différent. La première équipe, celle de la Maladrerie, a beaucoup travaillé sur l'accueil des parents, avec un effort tout particulier d'inclusion des pères. L'enjeu est fort, car la manière d'accueillir les parents contribue à signaler aux enfants ce qu'elles et ils sont en droit d'attendre de leur mère ou de leur père, mais aussi d'influencer la manière de se projeter dans un futur rôle de parents.

Quant aux professionnelles de la Pirouette, avec laquelle nous travaillons aujourd'hui, elles ont observé que les garçons étaient moins intéressés que les filles par la littérature, et les filles moins attirées par les activités motrices. Les professionnelles se sont efforcées d'intéresser davantage les garçons à la littérature et d'inviter les filles à des activités plus physiques. Nous avons travaillé avec elles la pédagogie compensatoire qui consiste pour rééquilibrer la situation à organiser des moments non mixtes, sachant que ce ne sont que des moments transitoires. En effet, pour que les enfants puissent développer leurs capacités dans une activité qui ne leur est pas traditionnellement destinée, le fait qu'elle soit non mixte les y autorise davantage.

Suite à cet accompagnement, la Maladrerie a rédigé une charte énonçant des valeurs et donnant des indications sur leur mise en œuvre par des actions concrètes. La Pirouette a, pour sa part, élaboré un plan d'action.

En conclusion, je voudrais souligner qu'au-delà de l'intégration du genre dans les pratiques des professionnel-le-s, l'observation filmique et la réflexion ont permis une meilleure connaissance des enfants. Le fait d'être obligées d'aller au bout d'une scène pour l'observation les a également incitées à octroyer une plus grande autonomie aux enfants. Elles se sont rendu compte qu'avant elles les interrompaient beaucoup et qu'en les laissant plus libres, elles mesuraient mieux leurs capacités.

L'observation et la réflexion menées en commun ont également renforcé la cohésion de l'équipe. Enfin, il me semble intéressant de souligner que la revalorisation des professionnelles, qui ne faisait pas partie de nos objectifs initiaux, s'est révélée extrêmement importante. En effet, l'une des difficultés de faire adhérer les professionnel-le-s de la petite enfance à l'approche de genre tient au fait que nombre d'entre elles étant peu ou pas formées, tirent leur légitimité à exercer ce métier du fait même d'être femme. Notre approche au départ peut donc être très déstabilisante car nous remettons en cause cette vision essentialiste des choses, mais finalement nous leur faisons prendre conscience que leur professionnalisme repose justement sur de vraies compétences. L'approche participative par ailleurs bouleverse les hiérarchies. Je signale à cet égard que l'équipe de la Maladrerie, et pas seulement sa directrice, est devenue une véritable ambassadrice de l'approche de genre. Elle est intervenue au Conseil municipal, dans divers débats, etc.

De l'intérêt de la prise en compte du genre en éducation (extrait)

ANNETTE JARLÉGAN

(...) Genre et professionnels de l'éducation

Pour celui dont l'activité quotidienne est d'éduquer, la sensibilisation à la question du genre est aussi d'importance. Sachant que différentes recherches ont montré que les praticiens de l'éducation, hommes comme femmes, contribuent, par de multiples mécanismes (utilisation de matériels pédagogiques non neutres, attentes orientées en fonction du sexe de l'élève, interactions verbales, etc.) et de manière inconsciente, à la reproduction des stéréotypes sexués et des schémas sociaux traditionnels, la question qui se pose est celle de la formation des éducateurs ou éducatrices, en institutions de la petite enfance, ou des enseignants et enseignantes, à tous les niveaux de la scolarité. En effet, comme le rappelle Zaidman (1996 : p. 16) « la manière dont la mixité s'est imposée dans l'école sans réflexion pédagogique préalable continue de peser sur la façon dont l'école gère les relations entre les sexes : la mixité scolaire reste une donnée qui apparaît aux acteurs comme naturelle, et non comme le fruit d'une volonté émancipatrice, le moyen d'un apprentissage de la citoyenneté ». Ce manque de réflexion sur la mixité à l'école a conduit à la mise en place de ce que Cendrine Marro et Isabelle Collet nomment, dans ce dossier, « une mixité de surface ». Or, comme le soulignent ces deux auteures, il ne suffit pas que garçons et filles se côtoient dans une salle de classe pour faire vivre la mixité. Par conséquent, c'est une véritable pédagogie de la mixité qu'il faut penser et promouvoir chez ces futurs professionnels. Jusqu'à présent, la formation délivrée aux futurs enseignants dans les IUFM les a très inégalement sensibilisés à ces thèmes qui ne sont évoqués que par quelques formateurs convaincus. A l'heure où cette formation est censée être repensée et donner lieu à la délivrance d'un master, la possibilité est donnée de prendre en compte sérieusement cette problématique et de genréifier les formations (Welzer-Lang 2008 : p. 265) afin de peser sur les pratiques éducatives. Dans cet objectif et pour que la mixité devienne à la fois un objet de réflexion, de formation et un outil pédagogique pour les futurs praticiens, différentes pistes ont déjà été formulées (Vouillot, 1999, Chaponnière, 2006). Cette formation pourrait aborder, à la fois d'un point de vue théorique et pratique, les questions de la construction des identités sexuées, des stéréotypes de sexe, du genre en tant que catégorie sociale, de la division socio-sexuée des savoirs, de l'analyse sexuée de l'exercice du métier d'élève, de l'orientation... Reste que cette formation n'aura d'effets que si elle s'accompagne dès la crèche ou la maternelle du développement d'un véritable partenariat avec les familles qui, lui aussi, demeure à penser et à construire sur cette question. (...)

(...)

Fiche 4 - Stéréotypes, égalité filles – garçons

EXEMPLE

Lors d'un séjour, un groupe de jeunes garçons refuse de faire la vaisselle, prétextant que c'est un « truc de filles ».



PISTES POUR AGIR TOUT DE SUITE

- Adopter une posture identique face aux filles et aux garçons : dans le langage, la bienveillance, le rapport au corps, les relations, etc.
- Rapeler les règles de vie collective du séjour de vacances : tout le monde – filles et garçons – doit participer à la vie du centre et se rendre utile, quelles que soient les tâches (montage/démontage des tentes, préparation des repas, rangement, vaisselle, nettoyage, etc.).
- Proposer de mixer le groupe (filles-garçons) chargé des tâches ménagères et instaurer un système de roulement équitable.
- Accompagner le groupe à prendre conscience que ce sont des représentations simplifiées, des idées reçues, des croyances. Le stéréotype en jeu : les garçons considèrent les tâches ménagères comme une activité réservée aux filles/femmes, perçue comme dégradante voire honteuse.



PISTES POUR AGIR PLUS TARD

- Réfléchir lors des prochaines organisations de séjour à intégrer dans le projet pédagogique ou d'animation l'égalité fille/garçon et le communiquer auprès des familles et des jeunes.
- Favoriser le débat sur la lutte contre les stéréotypes/discriminations et le respect des autres via des activités, des jeux, des jeux de rôles (outils pédagogiques).
- En début de séjour, s'appuyer sur des activités préparatoires mixtes pour organiser la vie en collectivité.
- Favoriser la mixité et la parité filles/garçons dans les activités, les sorties, les projets : impliquer les jeunes dans une dynamique collective pour choisir et organiser des activités.

Fiche 4 - Stéréotypes, égalité filles – garçons

Si la répartition par sexe est relativement indifférente aux plus jeunes enfants, garçons et filles se différencient progressivement dans leurs affinités affichées et dans leurs activités, préférant se rassembler en groupes non mixtes. Si l'animateur / animatrice ou éducateur / éducatrice sportif est confronté à de fortes réticences de la part des enfants et des jeunes, il/elle peut aussi leur proposer de pratiquer une activité en non mixité (en sortant des stéréotypes « foot pour les garçons/bracelets pour les filles ») et organiser des rencontres mixtes ou des temps conviviaux communs pour partager leurs expériences.



ATTENTION

- Ne pas entrer dans une confrontation avec les enfants et les jeunes, mais plutôt rechercher la discussion.
- Ne pas réserver certaines tâches, activités ou jouets à un sexe ou l'autre, tant pour les jeunes que pour les animateurs/animatrices, éducateurs/éducatrices.
- Ne pas laisser passer des attitudes ou des propos qui visent à discriminer, exclure ou maltraiter d'autres personnes en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle (remarques, blagues, insultes, etc.). Veiller à ce que les espaces de vie ou d'activités ne véhiculent pas de stéréotypes : affichages, couleurs, aménagement.



POUR ALLER PLUS LOIN

Stéréotypes, inégalités et discrimination⁶

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématisées et globalisantes, des croyances largement partagées sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Par exemple : « les femmes sont plus sensibles, les hommes plus forts », « les poupées pour les filles, les voitures pour les garçons ». Sous l'effet de ces normes sociales très puissantes, les stéréotypes se construisent dès le plus jeune âge, au contact des familles, à l'école, au travail, lors d'activités de loisirs, et sont largement relayés par les médias, notamment par les publicités.

6. Certains passages sont extraits du guide « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! » du Laboratoire de l'égalité.

Les stéréotypes influencent nos perceptions et nos jugements sur autrui, ainsi que nos comportements et nos pratiques à leur égard. Ils produisent des inégalités de sexe et servent parfois de justification à des pratiques de discrimination sexiste ce qui est répréhensible par la loi.

Les effets néfastes des stéréotypes sur les personnes qui en sont la cible

Les stéréotypes ont un effet psychologique sur la perception et la construction de soi. Ils sont intériorisés tout au long de la socialisation ; provoquant une diminution de la confiance en soi, de l'estime de soi, et ont des répercussions au quotidien et dans les projets de vie de chacun.



CADRE JURIDIQUE

Le cadre juridique français consacre-t-il l'égalité femme-homme ? Oui.

En premier lieu dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789⁷. Tout au long du 20^{ème} siècle, de nombreux textes sont venus appuyer ce cadre général⁸.

De lois ont été édictées pour que les femmes puissent accéder aux mêmes droits que les hommes : droit de vote en 1944, possibilité d'exercer une profession sans l'autorisation du mari en 1965, première loi en 1972 pour tenter de garantir l'égalité de rémunération, loi Veil en 1975 pour autoriser l'interruption volontaire de grossesse (IVG), la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes [qui met l'accent notamment sur la lutte contre les stéréotypes sexistes], etc.

7. La DDHC a une valeur juridique importante puisqu'elle a une valeur constitutionnelle, c'est-à-dire qu'elle a la même valeur juridique que notre Constitution. L'article 1^{er} de la DDHC indique : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». 8. Ils couvrent la période 1907 à 2014 : <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/actions-dispositifs-interministeriels/chronologie-des-dispositions-en-faveur-de-legalite-des-femmes-et-des-hommes/>

Le non-respect de ce principe peut-il donner lieu à des sanctions ? Oui.

Si la mise en situation présentée dans la fiche ne semble pas pouvoir faire l'objet en tant que telle d'une sanction, le comportement décrit peut alerter. En effet, ce comportement s'inscrit en contradiction avec les valeurs, principes et règles communément admises par la société. À ce titre, il mérite une vigilance de la part de la structure.

Plus largement, le non-respect de ce principe peut constituer le point de départ de comportements qui, eux, sont gravement sanctionnés (notamment sur le plan pénal) comme : un comportement à caractère sexiste (cf. fiche 5), un bizutage (cf. fiche 18), une agression sexuelle (cf. fiche 20).

Quelle réponse de la part de l'équipe ?

Lors d'une séance de sensibilisation destinée à l'ensemble du groupe il pourra être nécessaire d'apporter des éléments qui ne devront pas faire l'impasse sur certains aspects juridiques.

(...)

SOS : nos marmots souffrent d'une éducation genrée

TENDANCES - Publié le 06/03/2020 - Sacha Montagut



Avec sa campagne **Stéréotypes Stéréomeufs**, lancée en septembre 2018, l'association Adosen rappelle à tou.te.s les dangers d'une éducation genrée pour les plus jeunes générations. Un message bien compris du côté de The Family qui organise demain, dimanche 8 mars, un cycle d'ateliers et de conférences à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes.

« Il ne pourra y avoir d'égalité entre les femmes et les hommes tant que les stéréotypes de genre perdureront. Ils s'installent insidieusement dans les foyers où les enfants apprennent à respecter dès le plus jeune âge des normes genrées, tel que le choix des couleurs portées, les jouets autorisés ou les activités extra-scolaires quasiment imposées. Ainsi, à l'adolescence et à l'âge adulte, c'est sans surprise qu'on les voit choisir des orientations scolaires, universitaires et professionnelles en fonction de leur sexe ». Alors que nous célébrerons le dimanche 8 mars la journée internationale des droits des femmes, Éric Chenu, et à travers ses mots Adosen, l'association qu'il préside, nous rappelle à l'urgence d'éduquer nos marmot.te.s dès les plus jeune âge aux dangers liés aux stéréotypes de genre. Une cause qu'il serait présomptueux de juger comme acquise.

Comme le révèle une étude Ipsos publiée en novembre dernier intitulée « Partage des tâches ménagères et transmission : regards croisés Enfants-Parents », 60 % des enfants âgés de 8 à 16 ans dressent le constat que c'est leur mère qui, à la maison, fait globalement le plus de choses. Par définition, certaines tâches ménagères sont réservées principalement aux femmes. Celles liées au linge sont majoritairement associées à la mère (85 %), tout comme le nettoyage de la salle de bain (78 %) ou des sols (72 %).

Pis, ces enfants estiment qu'ils reproduiront, eux-mêmes, ce schéma familial dans leur propre foyer. Si les filles semblent plus nuancées, près d'un garçon sur deux déclare que, plus tard dans son couple, c'est sa conjointe qui s'occupera de la lessive. Ok boo... ah bah non.

RECONSTRUIRE LES FONDATIONS

Pour donner les clés aux parents et aux responsables pédagogiques d'une éducation non genrée et qui prône l'égalité des sexes, **ADOSEN - Prévention Santé MGEN** a lancée en septembre 2018 la campagne **Stéréotypes Stéréomeufs**. Celle-ci a ainsi été pensée comme un outil complet basé sur un support numérique avec des activités, des fiches pédagogiques, et un kit à télécharger. Toutes les activités ont été testées et validées par des professionnels de l'éducation et par des élèves. Les tests ont été faits dans différentes régions de France, dans des établissements scolaires et des classes hétérogènes - hétérogénéité sociale, situation familiale, niveau académique,... -, pour pouvoir adapter les ateliers à tous les publics. Ils prennent la forme de jeux d'obstacle, de matchs d'improvisation théâtrales ou encore de jeux de rôle ou de vidéo-débats afin d'impliquer l'élève dans une aventure pédagogique en phase avec sa vie quotidienne. L'objectif et le déroulement de chaque activité est détaillé dans ces fiches pédagogiques qui se décomposent en trois niveaux : primaire, collège et lycée. Après un an et demi, la

campagne totalise près de 215 000 élèves bénéficiaires en France, 36 500 kits pédagogiques téléchargés et plus de 700 000 vues sur **Youtube**.

Au-delà des outils pédagogiques, la campagne se compose également d'une série réalisée en partenariat avec **ARTE**. Longue de trois saisons, elle a pour objectif de dénoncer les stéréotypes en mettant en scène leurs différents modes de manifestation, tout en visant à libérer la parole et la pensée. Elle utilise un ton qui se veut à la fois ludique, drôle mais sans langue de bois. Pour assurer une continuité entre les volets pédagogiques et audiovisuel de la campagne, **Adosen** organise chaque année un concours national de scénarios. Ouvert à tous les enfants et les adolescents du CM2 à la Terminale, ce concours vise à éveiller les consciences et à nourrir les réflexions. Chacun peut ainsi proposer un scénario qui doit apporter un regard critique sur une réalité quotidienne. En ces temps de déroute institutionnelle du cinéma français, il est bon de rappeler que la fiction peut également apporter des solutions.

CHACUN.E DOIT PRENDRE SA PART

Autre grand motif de satisfaction : cette journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2020 comptera nombre d'initiatives destinées à éduquer les plus jeunes générations. Pour l'occasion, **She Can Code**, un service d'ateliers de programmation informatique pour les jeunes filles, et **Panpan Média**, organisent un important rassemblement thématique dans les locaux de **The Family** à Paris entre 10h et 19h. Au programme pour les enfants, filles comme garçons, des ateliers ludiques de coding, de podcasting ou encore de construction d'une console de jeux. Des tables-rondes sur les thèmes de l'éducation à l'ère numérique et de l'égalité des sexes seront également organisées pour les « grands ». Pour le déroulé complet de l'évènement, c'est par **ici**.

« Avec She Can Code, nous avons l'habitude d'organiser des ateliers dédiés uniquement aux petites filles. Cela leur permet de prendre confiance, de casser une certaine tendance à l'auto-censure. Pour le 8 mars, il me semblait important de convier également les garçons, de les sensibiliser eux aussi à l'égalité à travers des échanges avec des femmes inspirantes », explique Perle Perriet, fondatrice de She Can Code.

Les concepts en jeu

(extrait)

Qualifier : de quoi parle-t-on

Égalité, mixité, parité : ces trois termes désignent à la fois des principes et des objectifs à atteindre. Ils représentent des valeurs guidant nombre de politiques publiques et éducatives qui, si elles peuvent susciter de vifs débats, font l'objet d'un consensus républicain.

Sexe et genre : ces deux termes portent sur la structuration de la société en deux catégories. On a coutume d'utiliser le sexe pour désigner le biologique et le genre pour le social. Mais les discours, qui nous font considérer « naturelle » l'existence de deux catégories distinctes de sexe, sont eux-mêmes des constructions sociales qu'il faut également interroger. C'est tout l'enjeu de la réflexion autour du concept de genre envisagé comme système d'organisation sociale et de différenciation inégalitaire entre le féminin et le masculin.

TROIS APPROCHES DE L'ÉGALITÉ

L'ÉGALITÉ DES DROITS

L'égalité est associée à l'idée de justice et désigne le fait de jouir des mêmes droits. En France, l'égalité des droits entre femmes et hommes est acquise au plan politique depuis l'ordonnance de 1944 qui accorde aux femmes les droits de vote et d'éligibilité. Si le principe d'égalité des droits est inscrit dans le préambule de la Constitution depuis 1946, il faudra encore plusieurs années pour que soient réformées certaines dispositions inégalitaires : c'est seulement en 1965, dans le cadre d'une loi sur les régimes matrimoniaux, que les femmes seront autorisées à exercer une profession sans l'autorisation de leur mari et à gérer leurs biens propres.

Pour autant, l'égalité de droit ne signifie pas l'égalité de fait. Par exemple, en 2012, le Sénat comptait 77 sénatrices (22,1 %) pour 271 sénateurs, tandis que 155 députées siégeaient à l'Assemblée nationale sur un total de 577 (26,9 %). En 2011, les femmes ne représentaient que 19 % de l'ensemble des ambassadeurs et ambassadrices, des préfet-es et des rectrices et recteurs, et 33 % des postes d'encadrement et de direction de la fonction publique d'état¹. Les hommes représentent 81,6 % des cadres exerçant des fonctions de direction des villes de plus de 40 000 habitant-e-s. En 2009, le salaire horaire moyen des femmes était inférieur de 22,1 % en moyenne à celui des hommes. Les effets des différences de carrière se font sentir sur le long terme, les femmes percevant en moyenne des retraites inférieures à celles des hommes², avec pour conséquence une restriction de l'accès aux soins pour celles qui vivent seules. Par ailleurs, après plusieurs demandes d'abrogation, l'ordonnance du 16 Brumaire an IX qui interdisait aux Parisiennes le port du pantalon n'a officiellement été abrogée que le 31 janvier 2013³. Pour anecdotique que semble ce débat, sa portée symbolique n'est pas anodine si l'on se souvient que députées et sénatrices n'ont le droit de pénétrer dans l'hémicycle en pantalon que depuis 1980.

¹ Pour des données détaillées sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes, voir la publication annuelle. *Les chiffres-clés*, téléchargeables sur le site du ministère des Droits des femmes. Présentée depuis 2014 en 6 thèmes (Éducation, médias, culture et sports, Emploi et précarité ; etc.), la publication propose pour chacun d'eux les principaux repères quantitatifs, les évolutions législatives et réglementaires, et des références pour approfondir le sujet. Voir également le site du Haut Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh, créé par décret du président de la République en 2013) qui a pour mission de présenter un état des lieux de la situation, des débats et des politiques publiques en matière d'égalité : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

² Après être passé de 45 % à 43 % de 2005 à 2007, l'écart entre les droits directs perçus par les femmes était remonté à 47 % en 2008. La même année, 47,7 % des femmes retraitées avaient validé une retraite complète contre 83,1 % des hommes. Même source.

³ *Journal officiel*, Sénat, 31 janvier 2013.

L'indispensable affirmation du principe d'égalité ne suffit donc pas. L'organisation et le fonctionnement de la société produisent et reproduisent des inégalités de fait dont le constat conduit régulièrement à débattre et à promulguer de nouvelles dispositions législatives pour les corriger, confirmant par là même les limites des seuls principes. Deux autres approches peuvent être prises en considération pour définir ce qu'est l'égalité, avec pour conséquence d'orienter les politiques publiques dans telle ou telle direction.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Après l'égalité de droit, la deuxième approche légitime de la justice et de l'égalité peut être désignée par l'égalité des chances. Dans cette perspective, largement développée par John Rawls⁴, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure chaque individu bénéficie, avec une probabilité équivalente, de l'égal accès à un ensemble de « biens » qui lui permettront de mener une « vie bonne ». Ces « biens premiers » sont l'accès aux différentes fonctions dans la société, les pouvoirs et avantages liés à la fonction, les revenus et richesses et le respect de soi-même.

Ainsi, dans le domaine de l'éducation, garçons et filles jouissent certes des mêmes droits de choisir et d'accéder aux mêmes possibilités d'études. Pour autant, dès l'instant que se spécialisent les cursus (voie générale et technologique ou voie professionnelle après la troisième, série de baccalauréat près la seconde, études supérieures), on constate que les destins scolaires diffèrent, voire divergent, avec des effets significatifs sur l'insertion professionnelle ultérieure. Par exemple, après la troisième, les filles qui s'orientent vers la voie professionnelle le font majoritairement dans le secteur des services, tandis que les garçons choisissent le secteur de la production : 74,2 % des candidat-e-s en service sont des filles, alors qu'elles ne représentent que 13,4 % des candidatures en production⁵. Trente mois après le bac professionnel, soit six ans plus tard, 29 % des bachelières sont au chômage contre 19 % des bacheliers, ce qui correspond respectivement aux taux de chômage des secteurs des services et de la production. Parmi les personnes qui travaillent à temps partiel, 26 % sont des femmes et 7 % des hommes, ce qui correspond là encore respectivement à la proportion des salarié-e-s des secteurs des services et de la production. 58 % des hommes sont en contrat à durée indéterminée contre 41 % des femmes.

Enfin, parmi les salarié-e-s qui gagnent plus de 1 400 €, 43,5 % sont des hommes contre 14,5 % des femmes. À l'inverse, 44 % des femmes gagnent entre 1 000 € et 1 100 €, contre 19,5 % des hommes. En résumé, les différences marquées des secteurs d'activité à l'issue de la troisième déterminent sur le long terme des différences notables d'insertion professionnelle, de conditions de travail et de salaire⁶. En d'autres termes, bien que le système éducatif soit fondé sur un principe d'égalité, son fonctionnement produit de l'inégalité parce que tous les individus ne peuvent en profiter avec les mêmes opportunités. Dans une approche de l'égalité fondée sur le principe de la justice, l'égalité se mesure aux résultats, au produit et non à la source. Alors que le droit est un « bien premier », tous les individus n'y accèdent pas pour autant. Il en va de même pour l'éducation. Dans cette optique, il devient légitime de prendre des dispositions pour corriger les éventuelles inégalités que le système engendre, par exemple en fournissant davantage d'opportunités à un individu qui y a moins d'accès du fait de sa situation sociale.

⁴ John Rawls, *A Theory of Justice*, Harvard, HUP, 1971, traduit de l'américain par Catherine Audard, Seuil, Paris, 1987.

⁵ « Repères pour l'orientation 2013 », académie de Rouen. Téléchargeable sur <http://www.ac-rouen.fr/reperes-pour-lorientation-5989.kjsp?RH=ORIENTATION>. La comparaison 2012-2013 montre un léger accroissement de la part des filles en production (+ 0,6 points parmi les candidates et + 1,0 point parmi les admises avec des évolutions spectaculaires dans certaines divisions). Pour autant, ce mouvement ne s'observe pas dans les formations qui comptent les plus gros effectifs, puisque qu'en bac pro électrotechnique, les 9 filles de 2012 ne sont plus que 2 en 2013, parmi 452 garçons. Dans le secteur des services, la part des garçons est passée de 23,6 % à 25,8 % entre ces deux années. Cependant, si cette augmentation remarquable tient certes à l'augmentation de leur effectif (+ 60), elle résulte d'abord d'une baisse du nombre des filles (- 207) en un an.

⁶ Enquête SuBaNor 2008-3, « Que font les bacheliers professionnels trente mois après le baccalauréat ? », téléchargeable sur <http://www.ac-rouen.fr/le-suivi-desbacheliers-haut-normands--4961.kjsp>

L'ÉGALITÉ DES CAPABILITÉS

Une troisième approche⁷ vise à développer les capacités des individus, c'est-à-dire leurs capacités et leur liberté à utiliser les biens disponibles pour choisir leur propre mode de vie. La question n'est pas seulement de donner aux individus l'égalité de possibilité d'accès à des biens ; il s'agit également de développer leurs capacités à déterminer et à combiner ce dont ils estiment avoir besoin pour réaliser ce qu'ils et elles souhaitent. Dans cette perspective, même si tous les biens premiers sont garantis et rendus accessibles par des dispositions spécifiques, tous les agents ne disposent pas des mêmes capacités à discerner ce qui est important pour eux, ni à tirer un égal profit de l'accès aux biens premiers. La prise en compte des caractéristiques de chaque personne est ici essentielle, du point de vue de sa situation dans la société mais aussi de sa liberté effective ainsi que de ses projets. Ce qui compte, ce n'est pas seulement l'absence d'obstacles, mais également la possibilité pour un individu de concevoir des choix et de les mener à terme, c'est-à-dire de disposer des potentialités suffisantes pour s'y engager et y persévérer.

Sans chercher à simplifier les réflexions et les débats complexes et controversés sur la justice, trois approches de l'égalité peuvent donc être envisagées :

- l'une est centrée sur les droits, qui constituent un socle de référence définissant les garanties juridiques dont bénéficie chaque citoyen-ne, sans distinction de sexe ni d'orientation sexuelle ;
- une autre est attentive aux chances et aux opportunités visant à compenser et corriger les inégalités consécutives au fonctionnement même du système éducatif, en mettant en œuvre des dispositions spécifiques pour une catégorie d'élèves ;
- une troisième porte sur les capacités, c'est-à-dire sur la capacité effective à tirer parti des biens premiers pour mener la vie qu'ils et elles souhaitent.

TENSIONS ET DILEMMES DE L'ÉGALITÉ

L'école républicaine française repose sur un principe d'égalité des droits qui guide l'ensemble de ses personnels, formés et évalués dans cette culture. Les approches alternatives – opportunités et capacités – entrent en conflit avec un strict égalitarisme. La mise en œuvre de dispositifs spécifiques pour certain-e-s élèves peut ainsi heurter l'égalité de traitement qui s'impose à tou-te-s, puisqu'il s'agit de mettre en œuvre des modalités inégalitaires. Concernant l'égalité entre filles et garçons, on a pu voir par exemple dans les années 2000 l'attribution de bonifications de points pour les candidat-e-s à des formations dans lesquelles les filles ou les garçons étaient minoritaires (pour favoriser l'accès à la voie professionnelle des filles en production ou des garçons en service). Le Prix de la vocation scientifique et technique pour les filles ne s'adresse qu'à elles, tout comme d'autres manifestations et associations⁸ visant à encourager la diversification des choix d'orientation.

Cette tension traverse toutes les initiatives s'adressant à une catégorie spécifique : d'un côté les constats montrent, dans tous les domaines, que l'égalité de droit ne suffit pas. Pour autant, la mise en œuvre de programmes particuliers est soupçonnée de contrevenir au principe fondateur d'égalité de traitement.

De fait, les politiques en faveur de l'égalité sont confrontées à plusieurs dilemmes :

- elles se heurtent à certains principes républicains : on ne peut différencier des personnes que dans des cas prévus dans la Constitution. Il a ainsi fallu procéder à une révision constitutionnelle (8 juillet 1999) indiquant que la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives pour rendre possible le vote de lois qui jusqu'alors étaient invalidées par le Conseil constitutionnel ;
- elles seraient antagonistes avec un système fondé sur le mérite individuel. Réserver des places à des personnes en fonction de leur appartenance à une catégorie donnée reviendrait à léser d'autres personnes qui ne font pas partie de ces catégories spécifiques. En d'autres termes, favoriser quelqu'un conduirait à léser quelqu'un d'autre. Si l'argument peut se concevoir au strict plan de la logique,

⁷ Sur ce point voir l'article d'Éric Monnet, « La Théorie des capacités d'Amartya Sen face au problème du relativisme », Tracés, n° 12, Faut-il avoir peur du relativisme ?, ENS, Lyon, 2007.

⁸ Comme la *Girl's day* organisée pour la première fois en octobre 2012 par la SNCF, ou encore certaines actions des associations animées par des entreprises comme « Elles bougent » ou « Capital filles ».

il n'est pas réellement recevable au regard de la réalité du fonctionnement social qui produit des inégalités pour les individus qui ne bénéficient pas de certaines caractéristiques. En effet, l'appartenance à certaines qui en font partie de toute possibilité d'expression de leur mérite. Considérées sous cet angle, les politiques d'action affirmative visent à réduire les inégalités objectives de ces individus dans une optique d'équité ;

- paradoxalement, elles stigmatiseraient le groupe favorisé : on pourrait reprocher aux personnes qui en font partie d'avoir obtenu une place en raison de leur appartenance à une certaine catégorie et non de leur talent, de leur effort ou de leur mérite ;
- les politiques visant à réduire les inégalités cherchent en réalité à réduire les effets de barrage (tels le « plafond de verre » ou le « plancher collant »), à compenser des situations discriminatoires ou à valoriser des qualifications (traditionnellement) féminines. Mais, ce faisant, ces politiques ne touchent pas à la structure du travail qui est précisément fondée sur des inégalités. Ainsi, par exemple, considérer les compétences d'aide à la personne comme relevant d'aptitudes « naturelles » permet de ne pas reconnaître qu'il s'agit de compétences acquises, notamment par l'éducation au sein de la famille, et ainsi de ne pas payer le travail à sa valeur⁹ ;
- enfin, l'égalité pose un dilemme spécifique pour les femmes. « D'une part, la pleine reconnaissance politique et sociale des femmes signifie qu'elles doivent s'adapter à la norme masculine, devenir (comme) des hommes¹⁰. » D'autre part, revendiquer d'être admises telles qu'elles sont dans une organisation sociale qui prenne en compte leurs différences avec les hommes (par exemple, les soins aux enfants) renforce le régime d'exception dont elles font l'objet et les condamne à cette « incorporation » spécifique en tant que femmes, c'est-à-dire en tant qu'« hommes imparfaits ».

Les politiques en faveur de l'égalité supposent donc :

- de disposer de données de référence pour quantifier les inégalités ;
- d'analyser les mécanismes qui produisent des inégalités malgré l'affirmation d'une égalité de droits ;
- de préciser quelles sont leurs finalités et leurs logiques d'intervention ;
- de ne pas se limiter à la seule mise en œuvre d'actions correctives temporaires, mais de faire évoluer en même temps la structure de l'organisation sociale qui produit l'inégalité ;
- de ne pas en rester à l'affirmation d'un principe, mais de considérer l'égalité comme un moyen visant à permettre à chacun de concevoir et de mener à bien des projets de façon autonome ;
- d'intégrer une approche genrée à toutes les réflexions en sorte de vérifier que la mesure envisagée ne produise pas une inégalité par effet systémique. Cette approche est désignée par l'expression *gender mainstreaming*.

(...)

⁹ Hélène Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (coord.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris, 2004, pour la 2^e édition, p. 56.

¹⁰ *Ibid.*, p. 56.

¹¹ Ce qui suit s'appuie sur le document suivant : Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, Cour européenne des droits de l'homme, *Manuel de droit européen en matière de non-discrimination*, Office des publications de l'UE, Luxembourg, 2011. <http://fra.europa.eu/fr/publication/2013/manuel-de-droit-européen-en-matière-de-droit-de-non-discrimination>

« Le projet éducatif territorial 2018-2021 » (extraits) -
Ville de Metz - juillet 2018

(...)

METZ,

ville éducatrice

La Charte des Villes Éducatrices, créée à l'occasion du premier congrès des villes éducatrices à Barcelone en 1990, fixe des principes transversaux qui doivent être respectés par les villes qui appartiennent au réseau. Parmi ces principes, sont énoncés le droit à une ville éducatrice, son engagement au service intégral des personnes.

En effet, la ville est une source intarissable d'apprentissages pour les enfants et les adolescents. Ainsi, elle propose aux plus jeunes des occasions d'apprentissage de façon formelle (dans le cadre de l'école par exemple) ou non-formelle avec une portée éducative. Situés en dehors de l'éducation scolaire, on les retrouve au cours d'activités organisées par des associations d'éducation populaire, dans les bibliothèques-médiathèques, au cours des animations estivales, dans les musées.... De surcroît, la ville éducatrice est l'endroit qui offre aux plus jeunes l'opportunité d'avoir des enseignements permanents, d'échanger, de partager avec les éducateurs, les animateurs et autres médiateurs. Chaque ville a sa propre personnalité avec des caractéristiques spécifiques, ses potentiels, ses structures culturelles, associatives, sportives.

La mise en cohérence de l'ensemble de ces acteurs et temps éducatifs permet de favoriser un ancrage et des expériences, de les relier et construire une forme de pensée personnelle et éclairée favorable à l'épanouissement individuel, social et professionnel.

La Ville de Metz appartient au Réseau Français des Villes Éducatrices (RFVE). Ce réseau d'élus est soucieux de réfléchir à des questions générales de politique éducative sur leurs territoires et participer à des échanges avec les ministères et les acteurs éducatifs pour proposer des retours d'expériences sur des problématiques concrètes. Du reste, la Ville de Metz a accueilli le réseau au cours des Rencontres Nationales les Villes Éducatrices des 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016. Des conférences et ateliers ont permis à la communauté éducative de Metz et aux représentants des grandes Villes de France de rappeler les enjeux liés à la mixité sociale, à l'égalité filles-garçons, à l'attractivité des écoles en Quartiers Politique de la Ville. Par conséquent, dans la continuité de la réflexion de la communauté éducative, ce nouveau projet propose des actions en faveur de ces orientations.

(...)



AXE 4

VILLE ÉDUCATRICE :**Mixité sociale, égalité filles - garçons et attractivité des écoles dans les quartiers politique de la Ville**

L'égalité filles-garçons est une priorité de la Ville de Metz et de l'académie de Nancy-Metz. Ainsi, cette dernière mène des formations en s'appuyant sur l'analyse des pratiques des enseignants pour déceler les stéréotypes véhiculés dans le cadre professionnel. Ces formations sont d'ailleurs maintenant ouvertes aux cadres d'animation de la Ville de Metz. Par ailleurs, le dispositif des «Égalistiques» permet de mettre en œuvre des projets de sensibilisation des enfants dans les écoles messines. Les productions font l'objet d'une restitution collective dans une structure culturelle de la Ville de Metz.





SOIRÉES ÉDUCATIVES, ATELIER DE CONSULTATION DU 19 AVRIL 2018

Sabrina SINIGAGLIA-AMADIO, maîtresse de conférences de l'Université de Lorraine, experte sur le sujet, est intervenue pour définir la notion d'égalité filles-garçons et les stéréotypes véhiculés sur les temps scolaires, péri et extrascolaires.

Qu'est-ce qu'un stéréotype ?

« Idée toute faite », « prête à penser », habitude discursive et cognitive, impensé, les stéréotypes sont transmis sans le vouloir. On ne les interroge pas même s'ils remettent en cause nos modes de vie.

À quoi sert un stéréotype ?

Économie de la connaissance, ils sont partagés et durables et influencent nos comportements. Ils configurent nos rapports sociaux et légitiment des formes de discrimination.

Ceux-ci reposent sur des détails comme le choix des couleurs, le type de jouets. C'est particulièrement observable dans les rayons des magasins spécialisés pour jouets ou vêtements avec une séparation par genres. La force d'un stéréotype est donnée par son adhésion et l'ancienneté de son inscription dans le temps. Ainsi, les stéréotypes sont renforcés par les mécanismes de socialisation depuis la naissance.

La transmission des stéréotypes de genre s'opère dans toutes les sphères de la famille, de l'école, au cours des activités périscolaires, dans la littérature jeunesse, les médias et les politiques d'éducation et d'orientation. Dans le temps périscolaire par exemple, les jeux libres favorisent souvent la reproduction des stéréotypes.

Depuis la prime enfance, les différents espaces sociaux qui contribuent à l'éducation et la socialisation des enfants (famille, école, espaces culturels et sportifs...) ne développent pas un goût du pouvoir de la même manière en direction des filles et des garçons. Cette construction initiale a des répercussions à court, moyen et long termes. De nombreuses recherches en sciences sociales ont montré, depuis plusieurs décennies, que les jouets ou les activités proposées aux enfants dès le plus jeune âge contribuent à les inscrire durablement dans des rôles sociaux : à qui offre-t-on plutôt des personnages de super héros qui vont sauver le monde ?

Les micro sociabilités et les sphères d'influences sont nombreuses et incontrôlables. L'expérimentation et la diversité d'approches permettent d'éviter de stigmatiser des publics pour construire leurs propres représentations. L'important est d'interroger les publics sur leurs modes de mise en relation. En définitive, la continuité des approches des intervenants éducatifs peut accompagner l'enfant pour construire son identité et ses rapports avec les autres.

Après avoir pris un temps pour définir les aprioris et stéréotypes véhiculés par les professionnels, la communauté éducative a défini des actions pour former les professionnels et sensibiliser les familles pour le premier objectif « **favoriser l'égalité filles-garçons** ». L'objectif « **Favoriser la mixité sociale et la lutte contre les discriminations** »

définira comment encourager les rencontres symboliques, numériques et physiques des enfants d'origines sociales différentes pour les sensibiliser aux droits universels et à la diversité. Le troisième objectif « **Attractivité des écoles en Quartier politique de la Ville** » permet d'identifier des actions pour améliorer l'image de ces écoles.

OBJECTIF 1

Favoriser l'égalité filles-garçons

Actions définies :**1 - Sensibiliser enfants, parents et professionnels pour prévenir les stéréotypes**

- Créer un support avec les parents pour aborder la question des relations Filles-Garçons
- Organiser des réunions d'information avec des personnes ressources
- Mettre à disposition des ouvrages adaptés dans les espaces éducatifs

- Sensibiliser les parents à l'égalité Filles-garçons au cours d'ateliers

2 - Expérimenter et adapter la programmation des activités en direction des enfants et adolescents

- Organiser des exposés, sensibiliser autour de situations concrètes, utiliser des outils existants, organiser des jeux de rôle ou théâtre forum
- Organiser des ateliers famille au musée sur l'égalité filles/ garçons dans l'art

3 - Former les acteurs éducatifs

- Former les acteurs éducatifs sur les stéréotypes et les enjeux à l'égalité Filles-garçons
- Valoriser des parcours de réussite de femmes ou d'hommes dans des métiers très orientés selon les sexes

(...)



(...)

AGIR AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION



De quoi parle-t-on ?

Les différentes études qui se sont intéressées au genre dans le champ de l'animation mettent en lumière le poids des stéréotypes de genre dans les rôles et les tâches attribués aux animateurs et animatrices¹⁷.

En fonction du public et des activités, ou des tâches à réaliser, la proportion des animateurs et animatrices varie. Les femmes sont plus nombreuses en centres de loisirs maternels¹⁸.

La présence des animateurs hommes augmente avec l'âge des enfants. Les hommes animent principalement les activités physiques extérieures et les femmes les activités manuelles intérieures.

Plus implicitement, on remarque que les femmes prennent davantage en charge la gestion quotidienne du centre de loisirs, le travail du « care¹⁹ » (ex : changer les enfants) et les animateurs la gestion de l'autorité²⁰.



Questions clés

- Est-ce que mon équipe d'animation est mixte ?
- Qui anime quoi ?

¹⁷ Voir S. Gavroy, C. Nunez Aparicio Carmen, « Rapports sociaux de sexe au sein des équipes d'animateurs », *Le genre, un cas d'école*, revue du FOE-VEN, n° 164, 2013.

¹⁸ Voir É. Herman, article cité plus haut.

¹⁹ Terme anglophone, le care renvoie à tout le travail de soin et de prise en charge (matérielle et psychologique) des enfants (mais aussi des personnes âgées et des adultes dépendants).

²⁰ Voir M. Bacou, « La mixité sexuée dans l'animation », *Animateurs : formations, compétences et valeurs*, revue Agora débats/jeunesses, n° 36, 2004.



Idées d'actions et de bonnes pratiques



Faire évoluer sa pratique individuelle

- Faire preuve d'exemplarité à plusieurs niveaux :
 - *le langage,*
 - *la façon de se comporter avec les enfants et les adultes*
 - *la diversité des activités que l'on prend en charge*
- La répartition sexuée des tâches au sein du centre. Par exemple, la répartition équitable des tâches d'organisation ou de rangement/nettoyage entre animateurs et animatrices est importante pour donner l'exemple. Un planning préparé à l'avance peut constituer un outil efficace.



Faire évoluer les pratiques collectives

- Favoriser les binômes mixtes dans la prise en charge des activités et inverser les rôles habituellement occupés par les animateurs et les animatrices.
- Répartir et faire tourner indifféremment les tâches au sein de l'équipe. Par exemple : préparer, planifier en amont les activités et utiliser un planning avec qui fait quoi afin d'avoir une vue d'ensemble.



Être moteur dans la sensibilisation des équipes

- Aborder ces questions lors de temps informels ou de réunions : sensibiliser au rôle des animateurs-trices dans la construction des stéréotypes de genre.
- Proposer de suivre des formations sur cette thématique.



(...)

« Dans les cours de récréation, les filles sont invisibilisées »

Selon la géographe du genre Edith Maruéjols, l'aménagement des cours d'école participe de la « ségrégation entre les garçons et les filles ».

Propos recueillis par Cécile Bouanchaud Publié le 16 septembre 2018 - Mis à jour le 17 septembre 2018



Toboggan fuchsia, jeux sur ressort et tourniquet sur un terrain synthétique mauve fluo, parsemé d'étoiles et de planètes jaunes, la ville de Trappes a souhaité « sortir des stéréotypes » pour concevoir la nouvelle cour de récréation de l'école maternelle Michel de Montaigne, à Trappes (Yvelines).

À l'école maternelle Michel-de-Montaigne, à Trappes (Yvelines), la rentrée s'est faite avec une nouvelle cour de récréation « *non genrée* ». Depuis trois ans, la municipalité, qui a fait de l'égalité femmes-hommes l'une de ses priorités, réaménage ses cours de récréation pour inciter filles et garçons à interagir davantage.

Avec l'association Genre et ville et l'Arobe (Atelier recherche observatoire égalité), la docteure en géographie Edith Maruéjols accompagne des collectivités pour promouvoir l'égalité, et constate que « *les filles ne se sentent pas légitimes à occuper l'espace dans une cour de récréation* ».

Quel constat dressez-vous sur la mixité à l'école et plus particulièrement sur l'aménagement des cours de récréation en France ?

Edith Maruéjols : J'observe depuis dix ans les garçons et les filles jouer dans les cours de récréation. Si je devais résumer ce que j'observe, je dirais que la mixité est l'exception. L'organisation, très répandue, des cours avec un terrain de foot contribue grandement à cette ségrégation : les garçons occupent une place centrale, alors que les filles sont reléguées aux coins. Elles sont invisibilisées ; même si elles sont nombreuses, on ne les voit pas. Sur les dessins des enfants, les filles sont souvent représentées dans les toilettes, donc un endroit privé.

Quand on demande aux enfants de dessiner leur cour, le terrain de foot apparaît toujours au centre, même s'il ne l'est pas. Dans l'esprit des garçons comme des filles, le terrain de foot crée une échelle de valeurs de ce qui est important, à savoir les garçons, et de ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire les filles. Cela montre à quel point le foot est le jeu dominant.

Quelles peuvent être les conséquences d'une telle organisation de l'espace ?

Les cours de récréation sont aménagées de façon à ce que les filles — et les enfants non « conformes », par exemple ceux en surpoids —, ne se sentent pas légitimes à occuper l'espace. Ce qui, dès l'enfance, remet en cause une égalité de droit, celle entre les femmes et les hommes.

Sous couvert de cela se noue la question des garçons qui ne jouent pas au foot, et que l'on va traiter de filles. Le sexisme est lié à l'homophobie. On se fait traiter d'homosexuel ou on se fait traiter de fille. C'est le même processus : celui qui fait la part belle à la domination et à l'hétéro-normativité, un processus d'infériorisation qui est lié au fait d'être perméable au monde des filles.

Comment permettre plus de mixité ?

La meilleure des façons est de ne pas prescrire d'usage, comme celui du foot. Prescrire un usage, c'est prescrire un public. Ça ne veut pas dire que l'on ne peut pas y jouer, mais on doit pouvoir rendre l'espace plus modulable pour que chacun se l'approprie. Un espace central peut faire peur, alors je travaille sur le fait de créer différents univers dans une cour.

Lorsqu'ils font classe, les instituteurs peuvent encourager d'autres façons de jouer dans la cour, comme la danse, le chant ou les jeux. Pour que les enfants jouent ensemble, il faut les inclure dans le processus de création du jeu. Même si la cour doit toutefois rester un espace de liberté.

Je travaille aussi sur la question des toilettes mixtes, car c'est dans ces lieux cloisonnés que se déroulent les humiliations. Il faudrait des blocs de sanitaires, ouverts sur l'extérieur, dans la cour, avec des portes qui s'ouvrent, et des lavabos dehors, sans miroir.

Y a-t-il une prise de conscience des pouvoirs publics ?

Des initiatives se créent partout en France. Elles sont souvent à l'origine des communes, qui financent les projets de réaménagement des écoles élémentaires. Mais des départements s'y mettent aussi, comme la Gironde, qui donne une impulsion dans les collèges, et tentent que des passerelles se fassent entre collège et primaire. De façon générale, je sens depuis un an une impulsion venant de tous les acteurs de la société sur cette question.

À l'échelle nationale, la charte pour la laïcité lancée en 2015 par Najat Vallaud-Belkacem a fait avancer les choses, notamment en obligeant les collectivités à traiter des questions de mixité. Mais les budgets alloués à l'échelle nationale pour la mixité filles-garçons restent encore insuffisants.

Cécile Bouanchaud

Agir dès la crèche contre les stéréotypes de genre

Publié le 04/04/2013 • Par Michèle Foin • dans : France, Toute l'actu RH

Dans leurs pratiques, les professionnels de la petite enfance contribuent à conforter les stéréotypes de genre, malgré une apparente neutralité. Dans son rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance, publié jeudi 28 mars 2013, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) appelle à une prise de conscience des collectivités territoriales gestionnaires et des professionnels des crèches.

Toutes les politiques de promotion de l'égalité homme femme butent contre un obstacle majeur : les systèmes de représentations qui assignent hommes et femmes à des comportements prédéterminés. Ces systèmes de représentation se formant tôt dans la vie, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes a demandé à l'été 2012 à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) d'examiner comment ils s'élaboraient dans les modes d'accueil de la petite enfance.

Dans son rapport rendu jeudi 28 mars, la mission de l'Igas dresse un bilan « déroutant » des pratiques au sein des établissements d'accueil de la petite enfance car :

- La question des représentations du masculin et du féminin est absente des programmes de formation des professionnels de la petite enfance, qu'elle soit initiale ou continue.
- L'apparente neutralité des professionnels est contredite dans la pratique.

Reproduction des stéréotypes – Si les documents des collectivités territoriales et des établissements de la petite enfance ne mentionnent jamais le caractère sexué de l'enfant, si les professionnels eux même affirment ne jamais guider les activités des enfants, et les traiter de manière égalitaire quel que soit leur sexe, cette neutralité n'est guère suivie d'effet dans les pratiques.

Motricité, gestion des émotions, activités et jeux, usage du corps, usage des vêtements, littérature enfantine... sur tous ces aspects, filles et garçons ne sont pas traités à la même enseigne, comme le montrent les observations menées.

Ainsi, les petites filles sont-elles moins stimulées dans les activités collectives que les garçons, tandis que leur apparence attire plus l'attention des adultes.

Les écarts vestimentaires des enfants aux codes sexués, lorsqu'ils se déguisent, sont corrigés par le geste ou la parole des professionnels, relèvent les rapporteurs.

Autre exemple : celui de la littérature enfantine. Sur 78% des couvertures de livres pour enfants, figure un personnage masculin. Les héros y sont deux fois plus nombreux que les héroïnes. Or seuls 30% des professionnels de la petite enfance reconnaissent choisir les livres en veillant aux stéréotypes de genre.

Déni – Les actions de promotion de l'égalité auprès des tout petits sont quasi inexistantes : « le déni ou l'absence de conscience d'œuvrer à une socialisation différenciée prévaut », écrivent les rapporteurs, « alors même que la prime enfance est précisément le temps de l'acquisition des principales transmissions qui vont marquer le devenir du sujet ».

Le rapport remarque néanmoins un léger frémissement du côté des collectivités locales, qui laisse à penser que tout n'est pas si sombre.

Ainsi, plusieurs expériences de formation et de sensibilisation des professionnels sur le terrain ont été menées dans des crèches (Saint-Ouen, Dijon, Montpellier, Limoges, Lyon, ou Nantes).

Démarche PASS-ÂGE – La mission préconise de construire une démarche pour sensibiliser et former les professionnels de la petite enfance à la socialisation sexuée des enfants : la démarche PASS-ÂGE, qu'il conviendra d'amener en douceur, car beaucoup de professionnelles ont fondé leur légitimité à exercer ce métier sur la conviction qu'en tant que femme, elles seraient naturellement compétentes à s'occuper d'enfants.

« Pour que l'approche de genre ne soit pas vécue comme une menace, il importe d'avancer à partir des expériences et du ressenti de chacun », prévient la mission.

La majorité des professionnels interrogés exprime également la crainte de se mettre en porte-à-faux avec les familles et de faire de l'ingérence sur ce sujet délicat.

Le chemin pour modifier en profondeur les représentations stéréotypées de la société à l'égard des hommes et des femmes reste donc semé d'embûches.

FOCUS

Les préconisations qui concernent les collectivités territoriales

- Sensibiliser les professionnels de toutes les crèches dès 2013, avec l'aide d'un DVD qui serait envoyé à tous les établissements d'accueil de la petite enfance. Maires et présidents des conseils généraux seraient invités à distribuer ce DVD et à organiser une journée pédagogique sur ce thème.
- Expérimenter la démarche dans 10 crèches pilotes dès 2013, avec élaboration d'un guide d'accompagnement.
- Sensibiliser les parents, et notamment les pères, lors d'une réunion de rentrée, à l'aide d'un DVD.
- Mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la prise en charge de la petite enfance par la signature d'un « pacte éducatif pour l'enfance », organisation de groupes de travail pour construire la démarche « PASS-ÂGE ».
- Créer un baromètre d'évaluation de la démarche, au sein du ministère des affaires sociales.
- Réviser les documents d'orientation des collectivités territoriales et des crèches pour qu'ils intègrent la question des stéréotypes sexuels dans la socialisation des enfants.
- Inscrire dans les orientations de la formation initiale et continue des agents des collectivités territoriales, et des assistantes maternelles, l'éducation à l'égalité entre filles et garçons dès la naissance.
- Créer une mission nationale d'impulsion de l'emploi masculin dans les métiers de la petite enfance.

RÉFÉRENCES

Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance, IGAS, mars 2013

DOCUMENT 11

« Plan d'actions égalité femmes-hommes 2017-2020. Courbevoie s'engage » (extraits)
-Ville de Courbevoie - 9 décembre 2019

Edito

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes établit qu'en France, depuis 2014, les conseils municipaux sont composés de 60 % d'hommes et de 40 % de femmes. A cet égard, celui de Courbevoie est exemplaire puisque parmi ses 53 membres, on compte 26 hommes et 27 femmes.

Particulièrement volontariste dans ce domaine, la commune s'est attelée à la production de son premier rapport sur l'égalité des sexes, qui couvrira la période 2017/2020. Celui-ci liste une série d'actions mises en place ou à venir sur le sujet et constituera une référence permettant de mesurer les progrès réalisés.

En effet, malgré les interventions répétées de la loi, d'importants progrès restent à réaliser dans les faits. Les collectivités territoriales doivent bien sûr assumer la part de cet effort collectif qui leur revient.

La complexité de cette problématique réside dans le fait qu'elle s'étend à toutes les sphères de nos vies: dans l'espace public, où 82 % des femmes estiment que la publicité renvoie des images créant des complexes ; au travail, où les inégalités salariales sont toujours de l'ordre de 18 % entre hommes et femmes ; dans la sphère familiale enfin, où les femmes consacrent quotidiennement 1 heure de plus que les hommes aux tâches domestiques.

Les problèmes posés sont aussi divers que les solutions possibles. Agir sur les plus jeunes de nos concitoyens, par exemple, peut avoir un effet considérable sur le reste de la société. On connaît l'influence qu'ils exercent sur les habitudes de leurs parents. En matière d'écologie, les comportements ont considérablement évolué à partir du moment où l'école s'est emparée du sujet pour y sensibiliser les enfants.

L'égalité des femmes et des hommes doit faire l'objet de la même attention. Il faut déconstruire dès le plus jeune âge les stéréotypes qui infusent profondément les mentalités de notre société, en rappelant comme cela a déjà été le cas cette année, lors de spectacles jeunesse, que « les princesses aussi peuvent sauver les princes. »

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. Il n'y a que ce travail de fond qui permettra un jour de rendre caduque la réalité inacceptable selon laquelle 80 % des femmes se déclarent régulièrement confrontées à des attitudes ou des décisions sexistes dans la sphère professionnelle.

Le présent document n'a pas vocation à dénoncer ou à stigmatiser. C'est une feuille de route qui permettra à chacun, aux femmes comme aux hommes, de mesurer les progrès accomplis. Car un bénéfice qui n'est pas partagé n'existe pas. Il est donc essentiel que ce message soit perçu par tous de la même manière pour jouir ensemble de l'égalité réelle.

Jacques Kossowski

Maire de Courbevoie

Président du territoire Paris Ouest La Défense

Nathalie Renault

Adjointe au maire déléguée aux ressources humaines
et à l'égalité femmes-hommes

Promouvoir l'égalité d'opportunités des femmes et des hommes dans les différents champs de la vie sociale

Communiquer sans stéréotypes de sexe et promouvoir les actions de la Ville en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (...)

Sensibiliser, informer et accompagner le public jeune et les familles

La construction de l'égalité entre les filles et les garçons commence dès la petite enfance car les systèmes de représentation qui assignent les hommes et les femmes à des rôles et des comportements prédéterminés se construisent très tôt et constituent un frein à l'épanouissement des filles et des garçons.

La question de l'égalité fille-garçon participe à garantir un accueil de qualité pour tous les enfants en établissements d'accueils de jeunes enfants (EAJE).

Comme le rappelle le *Cadre national pour l'accueil du jeune enfant* (mars 2017), parmi les dix grands principes définis pour grandir en toute confiance, la lutte contre les stéréotypes sexistes dès la prime enfance est un enjeu essentiel :

« Fille ou garçon, j'ai besoin qu'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité ».

La 4^{ème} Consultation nationale menée par l'UNICEF auprès de 26 458 enfants de France métropolitaine et de Guyane, âgés de 6 à 18 ans, met en évidence les différentes formes de moqueries et harcèlement qui concernent cette tranche d'âge et, au-delà, les inégalités et discriminations spécifiques auxquelles doivent faire face les filles dès le plus jeune âge.

Ainsi, l'analyse des réponses montre que les inégalités sociales sont plus fortes pour les filles.

« Les réponses montrent que pour quasiment toutes les formes de privations, dans un même quartier populaire ou prioritaire, elles sont plus impactées par l'effet social : moins d'accès aux savoirs, à la santé, aux loisirs, à la sociabilité... »

« De manière générale, les filles perçoivent cette différence mais en prennent conscience avec l'âge : elles sont 45 % à considérer qu'elles ont moins de droits que les garçons contre 30 % des garçons qui pensent le contraire. Cette perception se renforce à la préadolescence pour atteindre 65 % chez les filles à 17 ans. »

Les résultats de la consultation montrent aussi que les filles subissent deux fois plus de harcèlement que les garçons.

« Une fille sur 10 déclare avoir subi une forme d'insulte ou de harcèlement dans l'espace public. Elles subissent surtout davantage de discriminations liées à la tenue vestimentaire qui concerne globalement 19 % des 15/18 ans. En réponse, les filles restent davantage confinées dans l'espace domestique ou dans les lieux où elles se sentent en sécurité, laissant l'espace public aux garçons. »

Sébastien Lyon, directeur général d'UNICEF France conclue ainsi que « Cette nouvelle Consultation montre que le combat contre les discriminations de genre doit se poursuivre avec l'aide de l'Etat, des parents, des enseignant.e.s. Les progrès pour tous les enfants ne pourront se faire sans un changement radical du statut des filles. Un même accès aux loisirs, une réelle information sur la sexualité, un espace scolaire et public partagés sont une partie des conditions pour y parvenir ».

Enfin, l'Unicef France recommande d'agir selon les priorités suivantes :

- Accès aux loisirs : faire de la place pour les activités « filles »,
- Renforcer l'information sur la sexualité et les risques liés aux addictions,
- Accompagner l'enfance connectée avec vigilance,
- Construire un espace public partagé : mixité des publics, mixité des usages.

Face à ces constats, la direction de l'Education et de la Jeunesse ainsi que le Val Courbevoie ont poursuivi leurs actions de sensibilisation en direction du public jeune au cours de l'année 2019 et les poursuivront en 2020.

La direction de la Petite enfance poursuit la démarche engagée en 2018 en mobilisant deux éducatrices de jeunes enfants volontaires et en définissant un cadre d'actions orienté sur la formation des professionnel.le.s et la sensibilisation des familles.

Actions réalisées en 2019

Action 25 : Structuration et déploiement dans le temps d'un plan d'actions spécifique à la petite enfance.

Les deux référentes, éducatrices de jeunes enfants, ont mis en œuvre un support de sensibilisation et de réflexion, en partenariat avec les deux psychologues de la direction Petite enfance, à destination de l'ensemble des personnels des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) de la Ville afin de solliciter et de coordonner les prises d'initiatives au sein des structures sur les questions d'égalité femmes-hommes.

Cette démarche est orientée aussi bien à destination des enfants que des parents et des professionnel.le.s. Elle sera déclinée sur le long terme comme un axe permanent des projets pédagogiques développés au sein des structures.

Souvent, les professionnel.le.s disent ne pas faire de différences entre les enfants. Pourtant, les recherches et l'observation révèlent que très vite apparaissent des attentes et des propositions d'activités stéréotypées plus ou moins conscientes.

L'objectif est donc de réfléchir aux pratiques professionnelles de chacun.e et leur impact sur le renforcement des stéréotypes de genre dans un contexte d'accueil extrêmement féminisé. Une sensibilisation des professionnel.le.s de la petite enfance ainsi que des actions de formation régulières permettraient d'anticiper et d'agir sur des attitudes précoces potentiellement discriminantes.

La démarche, menée par les deux référentes auprès de leurs collègues à partir de 2018, partait du postulat qu'il n'est pas toujours facile de les détecter dans nos propres comportements, tant elles sont ténues, diffuses et surtout inconscientes. Reconnaître que nous pouvons être, malgré nous, impliqué.e.s dans des processus inégalitaires nous est donc forcément difficile.

Pourtant, ce travail d'auto-analyse et d'observation permettant de repérer les stéréotypes sexués, facteurs d'inégalité dans notre quotidien, constitue un levier pour réfléchir à nos pratiques professionnelles et donc un facteur important en faveur de l'égalité entre filles et garçons.

La démarche menée par la direction de la Petite enfance a été co-construite avec les professionnel.le.s exerçant en section et principalement les éducatrices et éducateurs de jeunes enfants. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Réunions des 26 et 29 novembre 2018 : présentation de « La construction de l'identité sexuée chez le jeune enfant » par les deux psychologues exerçant au sein des EAJE de la Ville.
- Réunions des 17 et 24 janvier 2019 : présentation par 5 éducatrices de la synthèse de la formation *L'interculturalité en établissement petite enfance*. De nombreux échanges ont eu lieu et ont permis de mettre du sens sur certaines pratiques, entraînant ainsi une meilleure compréhension des coutumes et valeurs des familles, ainsi que leur importance dans l'accompagnement des enfants.
- Réunions des 12 et 14 mars et 14 et 16 mai 2019 : plusieurs éducatrices ont présenté les principaux concepts développés par de grand.e.s pédagogues : Maria Montessori ; Janusz Korczack ; Pikler-Loczy ; Reggio Emilia.
- Formation *Comment être garant de l'égalité entre les filles et les garçons ?* par Cécile Marouzé auprès de 40 professionnel.le.s de terrain, (agent.e.s auprès d'enfants, auxiliaires de puériculture et EJE) les 3, 25 et 27 juin et 4 juillet 2019.

En conclusion, nous pouvons dire que l'égalité entre les filles et les garçons ce n'est pas d'être ou de rendre identiques les filles et les garçons, mais de leur garantir les mêmes opportunités, les mêmes possibilités d'avenir, les mêmes expériences afin qu'ils et elles soient acteurs et actrices et puissent choisir leur avenir et ainsi s'épanouir dans leurs différences.

Le jeu et les expériences vécues de l'enfant vont lui permettre de façonner son cerveau (« plasticité cérébrale »). Plus le jeune enfant fera des expériences, plus il les intégrera, plus il développera des compétences et ainsi renforcera sa confiance en soi et son estime de soi. Chaque professionnel.le, à la fin de cette formation, a pu exprimer ce qu'il ou elle aimerait travailler, au sein de sa structure :

- L'aménagement de l'espace en fonction des coins symboliques ;
- Que les garçons puissent exprimer davantage leurs émotions ;
- Pouvoir travailler cette notion d'égalité filles-garçons auprès des parents ;
- Travailler autour des transmissions, de la parole adressée aux parents.

Les perspectives de travail pour l'année 2019/2020 s'articuleront autour de ces thèmes.

Action 26 : Semaine nationale de la petite enfance 2019

La thématique 2019 de cette manifestation nationale « Pareil – pas pareil » a été l'occasion pour les EAJE municipaux de proposer des ateliers enfants-parents intégrant la question de l'égalité filles-garçons. Un EAJE municipal a ainsi expérimenté l'activité non mixte autour de jeux dits « genrés », en proposant aux garçons une activité dite « pour les filles » et aux filles une activité dite « pour les garçons ».

Action 27 : Dans le cadre de *La journée nationale des assistant.e.s maternel.le.s*, différents ateliers ont été organisés le 23 novembre, ainsi qu'un atelier animé par l'équipe de la Ludothèque du Val sur le thème « Quels jeux proposer aux enfants accueillis en périscolaire ? » pour un groupe de 15 assistantes maternelles.

Action 28 : renouvellement du travail de sensibilisation autour de l'exposition « C'est mon genre » sur toute l'année scolaire 2018/2019.

Cette action a permis de présenter à des élèves de maternelle et d'élémentaire 14 panneaux identifiant des situations de sexisme dont peuvent être victimes les filles et les garçons. Il s'agit d'un support pédagogique facilitant les échanges autour de l'éducation non sexiste dès le plus jeune âge.

Action 29 : renouvellement de la contée « Les femmes qui agissent pour changer le monde » le 19 mars 2019, mettant en valeur le parcours de figures féminines. Cette action a été complétée par la réalisation d'un mur collaboratif permettant d'épingler des contenus (textes, images, photos) à destination des partenaires et des élèves inscrits dans le dispositif. Ce même projet a été réalisé auprès de 2 classes de seconde et première du lycée Paul Painlevé qui ont pu écouter ces parcours de vie.

Action 30 : dans la continuité de la démarche, un théâtre forum s'est tenu au lycée Paul Painlevé avec la représentation de la compagnie « Dérives ».

Action 31 : projet pédagogique – littérature sur la thématique « A l'égalité ! Filles et garçons » tout au long de l'année scolaire 2018-2019. Ce projet a été mené en lien avec l'Inspection de l'Education nationale de Courbevoie.

Les élèves ont pu bénéficier de rencontres et de lectures – débats avec des auteurs jeunesse. A l'issue, les classes ont pu participer au concours « Zéro cliché pour l'égalité filles-garçons » du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI).

Objectif du concours : déconstruire les stéréotypes sexistes dans les médias, le sport, la mode, l'école, la famille.

L'école maternelle Jules Verne de Courbevoie a remporté le 1^{er} prix.

Ce projet pédagogique a donné lieu à la réalisation d'un Padlet, destiné à être un espace – ressources pour les enseignant.e.s.

(...)

Égalité filles-garçons : comment ces parents déconstruisent les stéréotypes

Emilie Tôn - L'Express.fr - 17 février 2018



"Il faut donner aux enfants des grilles de lecture pour décrypter le monde qui les entoure", explique Catherine Monnot.
Getty Images/iStockphoto

Les jeux, livres, activités n'y sont pas pour rien dans l'apprentissage de l'égalité à laquelle veillent au grain certains parents, engagés dans la lutte contre les clichés.

Les filles peuvent exercer tous les métiers et les garçons ont le droit de pleurer. Mais ont-ils été éduqués en ce sens? Poison des relations femmes-hommes, les rapports de domination seraient construits par des images et idées, pour la plupart intégrées dès l'enfance et le plus souvent inconsciemment.

"Pour changer durablement les mentalités et déconstruire les stéréotypes de sexe, l'éducation à l'égalité doit débuter dès le plus jeune âge", avance dans un rapport le Haut Conseil à l'Égalité. Et pour ce faire, l'école ne peut être seule actrice.

"Il jouera au foot avec son papa"

"En matière d'éducation à l'égalité filles-garçons, il y a de grandes disparités selon les familles. Mais de manière générale, nous constatons des évolutions générationnelles inconscientes", explique Catherine Monnot, chercheuse et spécialiste de la construction sociale des sexes. "Les parents d'aujourd'hui n'ont connu que l'école mixte, ce qui marque leur perception du monde, développe l'auteure en anthropologie. Bien que les stéréotypes sexistes persistent, les gens sont généralement plus sensibles aux questions d'inégalités."

En témoigne Ophélie, qui met un point d'honneur à élever ses enfants "sans stéréotypes de genre". "Je veux qu'ils comprennent que nous sommes différents pour des raisons indépendantes de notre sexe", avance cette mère de deux enfants, qui n'a pas attendu que son cadet ne souffle sa première bougie pour le plonger dans l'égalité -ou plutôt dans la penderie de sa grande sœur. "Je n'ai jamais distingué les couleurs pour ses vêtements. Il met ceux que j'avais déjà achetés, à l'exception des robes", affirme-t-elle, non sans avoir essuyé quelques critiques.

Il en va de même pour Charline. Avant même que son fils ne voit le jour, elle s'est promis de lui dispenser une éducation "non genrée". "Quand mon entourage a appris que c'était un garçon, ils m'ont dit: 'Il va jouer au foot avec son papa'", se souvient l'auteure du blog "Mon fils en rose" dont le conjoint exècre le ballon rond. "Je ne veux pas que la personnalité de mon fils soit déterminée par le genre qui lui est attribué. Il doit avoir le choix de ce qu'il aime et suffisamment confiance en lui pour l'assumer."

Au choix: poupée ou camion

Ses premiers jouets ont par ailleurs été achetés avec précaution. "Ses jeux d'éveil sont relativement neutres, mais il a aussi une poupée et une voiture", développe Charline. Même choix chez Ophélie, où Lison (6 ans) et Léandre (2 ans) peuvent choisir entre des Barbies, des camions et des jeux de construction. "Leur proposer des jeux attribués aux deux sexes leur permet de découvrir librement leurs goûts", conseille Catherine Monnot. "Mais il est préférable de leur offrir les jouets de 'l'autre genre' lors de moments informels, pour qu'ils ne soient pas gênés par le jugement des autres."

Comme le note la chercheuse américaine Elizabeth Sweet, l'enjeu est de taille: les jeux poussent les enfants à intégrer les stéréotypes de genre. "Tournés vers la beauté, la puériculture et le travail domestique pour les filles et vers l'action, l'agression et l'amusement pour les garçons", explique-t-elle lors d'une conférence TedX, précisant que la part de jouets attribués à un genre ou l'autre n'a jamais été aussi importante.

Cette différenciation se retrouve par ailleurs dans les autres activités, notamment dans le sport, où l'aspect artistique prime chez les unes, alors que la lutte motive les autres. Là encore, proposer un panel large de possibilités permet aux enfants de s'émanciper des carcans sociétaux. Du moins, dès qu'ils s'y sentent prêts", constate l'anthropologue Catherine Monnot, dont le propre fils de 8 ans a souhaité arrêter le judo, au profit de la danse contemporaine. "Il s'est senti suffisamment à l'aise pour le dire et le faire. "Ça a été libérateur pour lui."

Laura, qui a une fille de 8 ans et un fils de 5 ans, propose systématiquement les mêmes activités à ses enfants. Ils choisissent ensuite, selon leur préférence. Ainsi, tous deux font de la danse classique, mais Louise cultive également une passion pour les sciences, développée car Laura ne la "cantonne pas à des activités manuelles et de patience".

Des filles "gentilles" et des garçons "forts"

Évidemment, selon Catherine Monnot, ces choix éducatifs ne vont pas sans explication. "Il faut leur donner des grilles de lecture pour décrypter le monde qui les entoure." Malgré ses huit courtes années sur Terre, son fils a d'ores et déjà conscience des "représentations sexistes" dans les dessins animés, où "les filles se font belles pendant que les garçons se battent". Ophélie tente aussi d'expliquer à Lison que le personnage féminin de Robocar Poli, une voiture rose, n'a pas juste à être "gentille et merveilleuse" alors que les autres sont "forts et courageux" -comme le dit le générique. "Mine de rien, ces représentations influencent les enfants", soutient la mère de famille.

Quelle solution pour que les jeunes ne s'enferment pas dans ces rôles et fonctions? "Être capable de déconstruire les rôles sociaux de sexe à la maison, c'est l'idéal", insiste la spécialiste. "Papa qui repasse, maman qui amène la voiture chez le garagiste... C'est positif pour l'enfant comme pour l'équilibre du couple."

"Lorsqu'ils sont petits, les enfants sont dans le mimétisme", observe Lili, dont la fille Rose va avoir 3 ans. "Dans le couple, nous nous répartissons les tâches et lui expliquons qu'elle peut aider, quel que soit le parent qui s'en charge et quelle que soit la nature de la corvée." Il en va de même chez Camille, où Ezio, 6 ans, met la table et aide à la lessive depuis ses 3 ans. "Aucune tâche n'est réservé à l'un ou l'autre. Nous vivons à trois et chacun œuvre pour le bien de tous."

Le chamboulement de l'école

Paradoxalement, l'école -perçue comme actrice principale de l'apprentissage de l'égalité- vient souvent chambouler cette éducation si compliquée à mettre en place. À plusieurs reprises, le Haut Conseil à l'égalité a épinglé les manuels scolaires, véhiculant encore trop souvent des stéréotypes sexistes, ainsi que le manque de formation des enseignants en la matière.

"Les enfants voient, dès la crèche, que le personnel est majoritairement féminin et que les activités proposées sont genrées. À l'école, ils sont forcément confrontés à ces stéréotypes", analyse Catherine Monnot. Cette règle ne semble cependant pas s'appliquer aux enfants de Laura, scolarisés dans le 5e arrondissement de Paris. "Paul a des copains qui aiment porter des robes et qui adorent le foot. Les copines de Louise font de l'escalade et sont fans de dessins animés "girly". Mais nous vivons dans un milieu privilégié."

Ophélie, qui est également professeure des écoles, ne peut pas en dire autant : "Dans ma classe de petite section, un petit garçon a longtemps été moqué parce qu'il jouait avec de la dinette. J'ai dû avoir une discussion avec les autres élèves, pour déconstruire avec eux certains clichés", se souvient-elle. "Ils ont réalisé que la seule différence entre les garçons et les filles étaient ce qu'ils

avaient entre les jambes. Après cet échange, qui a levé de nombreux questionnements, plusieurs garçons ont commencé à jouer à la dînette."

Une pression supplémentaire pour les garçons

La pression pèse-t-elle davantage sur ces derniers? "C'est certain, répond Catherine Monnot. Être un Tomboy [*garçon manqué*] est toujours plus accepté pour une fille que le fait d'être efféminé pour un garçon." Parfois associée à l'homosexualité et perçu de façon péjorative, ce trait de personnalité peut provoquer des tensions entre les parents.

Laura en sait quelque chose. Si elle était autrefois "sur la même longueur d'onde" que le père de ses enfants, tout a changé avec leur divorce. "Il m'a accusée de 'transformer' notre fils en homo devant un tribunal. Il m'était reproché, entre autres, de lui avoir fait porter un slip rose et un pantalon patte d'eph'. À cause de ces accusations, je n'ai pas eu la garde de mes enfants pendant huit mois [*le temps qu'une enquête soit menée par les services sociaux*]."

Hichem, aujourd'hui 22 ans, se souvient aussi des réflexions de son père, pourtant peu investi dans son éducation. "Il supportait mal que je passe mon temps avec ma grand-mère et ses amies. Il m'a dit: 'ça commence à bien faire, arrête de ne traîner qu'avec des femmes, t'es un homme !'" Une remarque dont le jeune garçon n'a pas tenu rigueur. "Plus petit, c'est ma grand-mère qui m'a sensibilisé aux questions d'égalité femmes-hommes, tout comme elle a appris à ses filles qu'il était important d'être éduquée et autonome financièrement." Et ce n'est pas une mince affaire.

Selon Catherine Monnot, les jeunes filles ont particulièrement besoin d'être accompagnée dans l'orientation scolaire. "Il faut les pousser à explorer des domaines pensés comme plus masculins. Les débouchés et les rémunérations y sont généralement meilleurs." L'adolescence porte cependant un coup dur à ces projets. "S'il est plus facile pour elle de franchir les barrières de genre pendant l'enfance, vers la 4e et la 3e, elles adhèrent souvent à un conformisme passif. Leur ambition baisse: il devient alors difficile de se projeter dans des carrières scientifiques et elles se trouvent une vocation littéraire", développe l'universitaire.